



Communiqué de presse



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Préfet coordonnateur du
massif des Pyrénées

Toulouse, le
6 août 2019

Manifestation d'élus et de représentants d'éleveurs ariégeois devant la préfecture de région au sujet de l'ours

Ce matin, une centaine d'élus et de représentants d'éleveurs ariégeois se sont réunis devant la préfecture de région pour manifester au sujet de la présence et des attaques d'ours constatées dans certaines zones des Pyrénées ariégeoises.

Le préfet de région Occitanie, préfet coordonnateur de massif des Pyrénées, a proposé de les recevoir afin d'échanger avec eux.

Il regrette que cette proposition ait été rejetée par les élus et représentants d'éleveurs.

L'Etat est pourtant particulièrement mobilisé sur la question de l'ours dans les Pyrénées à travers la mise en œuvre de la feuille de route « pastoralisme et ours » présentée le 6 juin dernier en préfecture de région. Cette feuille de route a pour objectif de chercher un équilibre entre la permanence des activités pastorales et la nécessaire préservation de la biodiversité et des espèces menacées dans le massif.

Contacts Presse

Préfecture de région

1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

A ce titre, des avancées concrètes ont été réalisées en faveur des éleveurs, parmi lesquelles l'on trouve :

- l'engagement, réaffirmé par le Président de la République, de ne pas procéder à de nouvelles réintroductions d'ours, sauf en cas de mortalité liée à l'homme ;
- la possibilité nouvelle de procéder à des effarouchements permettant d'éloigner les ours des zones d'estive ;
- un accompagnement financier renforcé et une revalorisation de l'indemnisation après une attaque, avec des barèmes aujourd'hui harmonisés au mieux disant entre les espèces victimes du loup et de l'ours.
- une meilleure information des éleveurs, avec notamment la mise en place d'un système d'alerte par SMS auquel les professionnels et les élus peuvent s'inscrire (info-ours.com) ;
- une meilleure information des touristes et randonneurs, avec le déploiement

*Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de presse
à l'adresse suivante :*

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiquer>

par les services de l'Etat de 23 panneaux signalétiques dans le Couserans et la diffusion de plaquettes d'information auprès des professionnels du tourisme ;

- l'augmentation du nombre de bergers d'appui (passés de 5 à 14 depuis 2018) ;

- le financement de 7 abris pastoraux d'urgence sur les zones d'estive (3 abris déjà installés, dont 2 héliportés).

Par ailleurs, le préfet installera à la rentrée un groupe « pastoralisme et ours », composé d'élus et des différents acteurs du massif, qui permettra de trouver des solutions concrètes aux problèmes rencontrés sur le terrain.

Le préfet reste déterminé à tout mettre en œuvre pour que les éleveurs puissent mener sereinement leur activité en zone de montagne, dans une cohabitation pacifiée avec l'ours.

Il appelle de ses vœux une participation active de tous les acteurs du massif aux travaux qu'il coordonne. Il reste à l'écoute et fera remonter à la ministre de la Transition écologique et solidaire et au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation les préoccupations légitimes qui s'expriment.